

Date de soumission : 28/05/2020 Date d'acceptation : 07/06/2020 Date de publication : 30/06/2020

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

Ferdinand de Saussure, *La grammaire du gotique*. Deux cours inédits, édités avec notes et commentaires par André Rousseau, Paris, Honoré Champion, 2018, 504 p.

Ferdinand de Saussure, *The Grammar of the Gothic*. Two unpublished courses, edited with notes and comments by André Rousseau, Paris, Honoré Champion, 2018, 504 p.

Mokhtar ZOUAOUI

Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès/Algérie

mokh_zouaoui@yahoo.fr

Résumé : Si Ferdinand de Saussure est communément connu, ici en Algérie, pour être le fondateur de la linguistique moderne, et auteur d'une œuvre d'une importance sans égale pour la pensée linguistique moderne, le Cours de linguistique générale publié par Charles Bally et Albert Riedlinger, ses travaux dans le domaine de la grammaire comparée restent encore quasiment inconnus. Or, ces travaux ne procèdent pas, comme on est tenté de le supposer, d'une autre préoccupation externe au champ de la linguistique générale, mais constituent en fait partie intégrante de l'entreprise saussurienne, celle de poser les fondements scientifiques et épistémologiques d'un nouveau savoir sur le langage et les langues. C'est à ce titre qu'on commence à se rendre compte que la période genevoise (1891-1911) ne représente en aucune manière une rupture avec la période parisienne (1881-1891) durant laquelle Ferdinand de Saussure avait enseigné la grammaire comparée, et édifié une nouvelle méthode comparative, période à laquelle appartiennent justement les deux cours édités par André Rousseau.

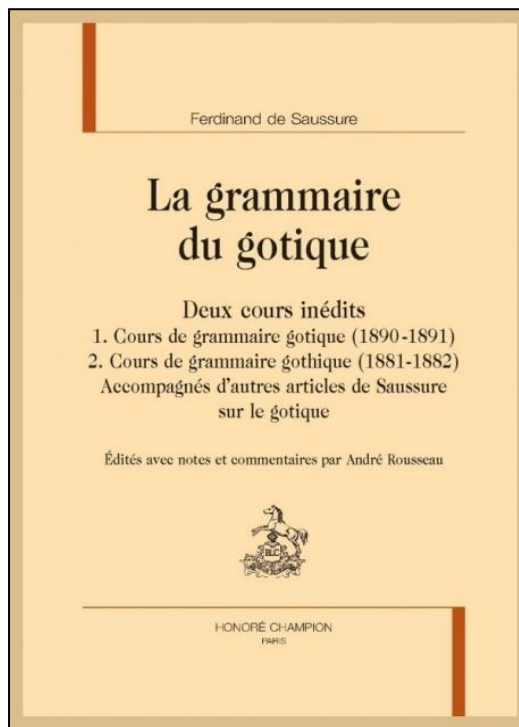
Mots-clés : Ferdinand de Saussure, André Rousseau, Grammaire comparée, gotique

Abstract: If Ferdinand de Saussure is commonly known, here in Algeria, for being the founder of modern linguistics, and author of a work of unequalled importance for modern linguistic thought, the Course of General Linguistics published by Charles Bally and Albert Riedlinger, his work in the field of comparative grammar is still almost unknown. However, these works do not proceed, as one is tempted to suppose, from another concern external to the field of general linguistics, but constitute in fact an integral part of the Saussurian enterprise, that of laying the scientific and epistemological foundations of new knowledge about language and languages. It is for this reason that we begin to realize that the Geneva period (1891-1911) in no way represents a break with the Parisian period (1881-1891) during which Ferdinand de Saussure taught comparative grammar, and built a new comparative method, a period to which the two courses published by André Rousseau belong.

Keywords : Ferdinand de Saussure, André Rousseau, Comparative grammar, Gothic



L'édition de l'ouvrage auquel nous consacrons la présente note de lecture a été possible grâce à la découverte par André Rousseau de deux *Cours sur le gotique* que Ferdinand de Saussure avait professés, entre 1881 et 1891 à Paris, à l'École des Hautes-Études (devenue E.P.H.E.), dans le cadre de la chaire de Grammaire comparée dans laquelle il succéda à Michel Bréal. L'éditeur de ces deux cours, André Rousseau, professeur émérite, linguistique à l'Université Lille III, est connu notamment pour ses travaux sur la langue gotique, recueillis pour la plupart dans un ouvrage intitulé « *Gotica. Études sur la langue gotique* », paru en 2016, et notamment l'auteur d'une Grammaire explicative du gotique, paru en 2000. L'édition de ces deux cours intervient dans un moment crucial de développement des études néosaussuriennes enclenchées notamment par la publication par Simon Bouquet et Rudolf Engler, en 2002, des *Écrits de linguistique générale* de F. de Saussure. Elle acquiert notamment son importance pour plusieurs raisons : l'une d'elles est qu'elle vient œuvrer à combler le vide à propos duquel Émile Benveniste écrivit en 1964 :



« Mais que reste-t-il à Paris de la première phase de sa vie scientifique, distante maintenant de plus de trois quarts de siècle ? Le fil des générations est rompu. Ceux qui l'entendirent à Paris ont tous disparu. Pas un souvenir de lui ne subsiste dans une tête d'homme ; pas une ligne tracée de sa main ». (1964 : 22)

Rappelons qu'avant d'avoir été appelé à ce poste par Michel Bréal en 1881, pour lui confier, selon l'expression heureuse de Louis Havet « le soin de reconstruire la linguistique, avec carte blanche pour détruire d'abord » (1916 : 41), Michel Bréal avait lui-même commencé, à partir de 1866, à faire connaître, en France, la grammaire comparée en traduisant notamment l'œuvre monumentale de l'allemand Franz Bopp, à propos de laquelle il écrivit :

Quand la Grammaire comparée de M. Bopp parut en Allemagne, elle fut bientôt suivie d'un grand nombre de travaux, qui, prenant les choses au point où l'éditeur les avait laissées, continuèrent ses recherches et complétèrent ses découvertes. Un ouvrage dont le plan est à la fois si étendu et si détaillé invitait à l'étude et fournissait pour une quantité de problèmes des points de repère commodes et sûrs une fois l'impulsion donnée, cette activité ne s'est plus ralentie. Nous osons espérer que le même livre, singulièrement élargi dans sa seconde édition, produira des effets analogues en France, et que nous verrons se former également parmi nous une famille de linguistes qui poursuivra l'œuvre du maître et s'avancera dans les routes qu'il a frayées (1866 : I-II).

En effet, entre l'introduction de cet ouvrage en France et la nomination de Saussure à la chaire de Grammaire comparée, pour y enseigner notamment les langues germaniques (vieux haut-allemand et gotique), la linguistique comparée a connu des développements importants, mais sans pour autant arriver à constituer un objet scientifique propre, ni pouvoir fonder ses travaux sur une base épistémologique définie, car, pour Saussure :

La première école de linguistique n'a pas envisagé le langage dans son caractère de phénomène. Il faut dire plus. Elle a ignoré le fait du langage, s'est attaquée directement à la langue soit à l'idiome (ensemble des manifestations du langage à une époque chez un peuple) et n'a vu l'idiome qu'à travers le voile de l'écriture. Il n'y a pas de parole, il n'y a que des assemblages de lettres. Un premier pas se fit de la lettre on en vint à considérer le son articulé et du papier on passa au sujet parlant []. Il n'y a pas encore de langage, il y a déjà la parole. La conquête de ces dernières années est d'avoir enfin placé non seulement tout ce qui est le langage et la langue à son vrai foyer exclusivement dans le sujet parlant soit comme être humain soit comme être social (2002 : 130).

L'ouvrage est constitué de quatre parties : la première, intitulée « La Personnalité de Ferdinand de Saussure à travers les Cours de gotique », comporte cinq chapitres. Le premier chapitre est conçu par l'éditeur pour servir de « témoignage sur la vie de Saussure », notamment en ce qui concerne son séjour à Leipzig (1876-1880), son voyage en Lituanie effectué pendant l'été de 1880, et enfin les causes qui l'auraient persuadé à quitter Paris pour revenir à Genève où une chaire de linguistique avait été créée pour lui. Les données biographiques recueillies par l'éditeur dans ce chapitre ne laissent aucun doute quant à l'activité scientifique très productive de Saussure durant son séjour parisien. Raison pour laquelle, Le deuxième chapitre rappelle les différentes activités scientifiques auxquelles se donnait Saussure. On le sait, Saussure avait été membre de la Société des linguistiques de Paris, pour laquelle il avait, auparavant, avant même d'arriver à Leipzig en 1880, préparé des communications qu'il lira plus tard, et assura en 1882 son Secrétariat dont entre-autres : préparation de l'ordre du jour, la rédaction des procès-verbaux des réunions tenues ainsi que la correction des contributions au Bulletin de la Société. De cette période, Tulio de Mauro évoque l'intérêt des séances de la Société et souligne : « À la même époque, Saussure fait office de directeur des 'Mémoires de la Société de Linguistique', en surveillant la rédaction et en assurant la correction avec les plus grands soins. Les séances de la Société, avec Bréal, Bergaigne, Havet et les membres étrangers, sont le lieu où se forme le style de l'école saussurienne ». (1972 : 339)

C'est au même chapitre que l'éditeur commence à aborder l'enseignement de Saussure à l'École des Hautes-Études avec quelques brèves indications, pour saisir, au troisième chapitre, la place du Cours de gotique dans l'évolution de la pensée de Saussure. Pour l'éditeur, ces cours ne constituent en aucune manière une rupture dans la pensée de Saussure, par rapport aux fondements déjà posés dans son Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes (1887), dans sa thèse de Doctorat, De l'emploi du génitif absolu en sanskrit (1880), ainsi dans ses autres articles, puisqu'elles s'accompagnent d'une part d'une méthode pratique nouvelle, et d'une préoccupation pour la linguistique générale, d'autre part. En effet, la notion de grammaire comparée n'avait plus, depuis le Mémoire, aux yeux de Saussure, le même sens que lui attribuaient les linguistes comparatistes de son temps.

La notion de grammaire comparée, telle que Saussure l'a pratiquée dans ces leçons, consistait bien, écrivit Benveniste, à comparer des grammaires, et non pas des formes isolées. Dans les conférences de 1884-1885, les exercices d'interprétation portent sur des chapitres parallèles d'Ulfilas et de Tatien. Dans l'exposé théorique, à chaque chapitre de grammaire gothique succédait le chapitre correspondant de grammaire allemande ; puis, avant de passer à une nouvelle matière, on étudiait encore le même chapitre au point de vue historique et comparatif. Il a toujours visé à donner aux langues qu'il comparait leur place respective et leurs proportions (1964 : 30).

C'est durant ces cours que semble avoir été conçue, par Saussure, l'idée du point de vue, qui va devenir une des clés manifestes de son enseignement linguistique ainsi que de sa doctrine. En effet, pour Saussure, on le sait depuis le Cours de linguistique générale,

« bien loin que l'objet précède le point de vue, [...] c'est le point de vue qui crée l'objet » (1972 : 23). Néanmoins, C'est avec l'Essence double du langage (2002) que l'on commence à découvrir avec netteté la force fondatrice de ladite notion, à propos de laquelle Saussure écrivit :

On n'est pas dans le vrai, en disant un fait de langage veut être considéré à plusieurs points de vue ni même en disant ce fait de langage sera réellement deux choses différentes selon le point de vue. Car on commence par supposer que le fait de langage est donné hors du point de vue. Il faut dire primordialement il existe des points de vue sinon il est simplement impossible de saisir un fait de langage (2002 : 19).

C'est de cette époque, dans ces mêmes cours que va s'affermir chez Saussure l'idée de système. L'éditeur parlera d'une exigence du système. Elle est déjà manifeste dans les rapports que rédigeait Saussure à l'occasion de ces enseignements, mais aussi fréquente dans ses écrits que dans ses conversations, dans un entretien qu'il accorda à Louis Gautier, Saussure affirme : « Si la langue est un système serré. La théorie doit être un système aussi serré que la langue. De là la nécessité de définir les termes, de leur assigner un espace de valeur, de les organiser les uns par rapport aux autres » (R. Godel, 1957 : 29)

Au quatrième chapitre l'éditeur aborde les principaux apports scientifiques du Cours de gotique. Ce sont principalement : une théorie sur la syllabe en germanique, une étude renouvelée des féminins faibles en germanique, une présentation nouvelle des variations entre suffixes, une étude neuve des formes en *[-ero] ou *[-tero] et en *[-mno] ou *[-tmno], une analyse pénétrante des verbes forts en gotique et enfin l'explication du prétérit faible germanique.

Enfin, dans le dernier chapitre, l'éditeur examine la place qu'occupe l'étude des langues germaniques dans le champ vaste de la linguistique, en s'étalant notamment sur l'enseignement de ces langues en France après le départ de Saussure.

Les trois autres parties de l'ouvrage donnent accès aux textes saussuriens. Le corpus y est présenté comme suit : est présenté, en premier lieu, dans la deuxième partie, le Cours de la dernière année (1890-1891), connu « grâce aux notes prises aux conférences par Maurice Grammont », (p. 7). Le cours est plus développé que celui de l'année (1881-1882), objet de la troisième partie, puisqu'il comporte onze chapitres dans lesquels Saussure aborde tour à tour des questions historiques et linguistiques propres aux Goths et leur langue. Dans son 'Avertissement au lecteur', André Rousseau s'explique sur la façon avec laquelle il a préparé l'édition des notes de Grammont, qui « impubliables en l'état » (p. 90), lui font suggérer de les « présenter au public dans un texte lisible et compréhensible pour tous à l'époque actuelle » (p. 90). Au deuxième chapitre, le système des sons, vocalique et consonantique, y est établi avec netteté. La déclinaison nominale en gotique, la flexion des adjectifs, la flexion des pronoms, la flexion des noms de nombre, les prépositions et les préfixes, le verbe, autres attestations du gotique qui forment respectivement les sept chapitres suivants (du ch. 3 au ch. 4). Le chapitre X intitulé « Exercices et corrigés » renseigne sur l'activité pédagogique de Saussure, qui à l'occasion de chaque cours avait coutume de tester les connaissances de ses étudiants. Enfin, un dernier chapitre dans lequel l'éditeur rassemble quelques publications sur Ferdinand de Saussure.

La troisième partie et la quatrième comportent successivement le cours de l'année (1881-1882), qui contrairement au premier, est de la main-même de Saussure, mais moins développé que le premier et les articles sur le gotique publiés par Saussure. L'ouvrage s'achève avec une conclusion suivie d'une bibliographie générale. Nous souhaitons, quant à nous, clore cette note par ces dernières remarques d'André Rousseau à propos du Cours de gotique de Ferdinand de Saussure :

En extrayant des notes de cours différentes observations, remarques ou discussions, on ne peut qu'admirer l'originalité des cours de Saussure, mettant toujours l'accent sur la recherche d'explications nouvelles ou d'hypothèses hardies : que ce soit à propos du nom même des Goths (cf. Gotþiuda), ou sur la double interprétation des digrammes <ai> et <au>, apportant des arguments probants (décisifs par rapport à F. Mossé) fondés sur des faits et une connaissance parfaite du texte de Wulfi la et de ses variantes. Plusieurs passages du Cours présentent un intérêt nouveau tant pour le spécialiste de linguistique, que pour celui des langues germaniques (2009 : 493).

Références en lien avec l'article

- Benveniste E. 1964. « Ferdinand de Saussure à l'Ecole des Hautes Etudes », dans *Ecole Pratique des Hautes Etudes*. IVe section-Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965, pp. 21-34.
- Bopp F. de. 1866. *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduite sur la deuxième édition et précédée d'une introduction par M. Bréal, Paris. Imprimerie Impériale.
- Godel R. 1957. *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Droz. Genève.
- Havet, L. 1916. « Nécrologie. Michel Bréal », dans *Ecole Pratiques des Hautes Etudes. Section des Sciences Historiques et Psychologiques*, Annuaire, pp. 38-42.
- Rousseau A. 2009. « Saussure à Paris (1880-1891) : Le cours de grammaire gotique » dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 153^e année, N° 1, pp. 481-504
- Saussure F. de. 1972. *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration de A. Riedlinger, édition critique par T. de Mauro. Payot. Paris.
- Saussure F. de. 2002. *Écrits linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler. Gallimard. Paris.
- Saussure F. de. 2018. *La grammaire du gotique. Deux cours inédits, édités avec notes et commentaires par André Rousseau*, Paris, Honoré Champion éditeur.